

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
HAUT ALLIER**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers
Communautaires en exercice : 29
Présents : 25
Votants : 29
Pouvoirs : 4

Date convocation : 23/11/2023
Affichage : 23/11/2023

Séance du 30 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le 30 novembre à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Francis CHABALIER, Président.

Présents : Julian SUAU, Sébastien BROUSSARD, Mireille GARDES SAINT PAUL, Guy ODOUL, Patrick FERRERES, Marc OZIOL, Liliane PERISSAGUET, Francis CHABALIER, Johanne TRIOULIER, Jean-François COLLANGE, Marie-Josée BEAUD, Olivier ALLE, Rose-Marie MARTIN, Henri PROUHEZE, Guylène BLAES, Thierry CHAZE, Virginie FOURNIER, Patrice CLAVEL, Jean-Marie BOSCUS, Jean-Louis BRUN, Alain GAILLARD, Pierre MALET, Aline RANC, Jean-Claude MAYRAND, Guy MAYRAND.

Pouvoirs : Anne-Marie PIJEAU à Julian SUAU, Claude SOLIGNAC à Sébastien BROUSSARD, Patrick RENOARD à Virginie FOURNIER, Jean-Louis SOULIER à Jean-Claude MAYRAND.

Secrétaire de séance : Alain GAILLARD

Objet : SUBVENTIONS DIVERSES 2023 :

Sur proposition de Monsieur le Président et, après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

DECIDE d'accorder les subventions suivantes au titre de l'exercice 2023 :

NOM DE L'ASSOCIATION	NATURE DE L'ACTION	Subvention proposée	Observations
Association des parents d'élèves de l'école de LUC	Transport pour regroupement pédagogique (année 2023-2024)	1 285,00 €	L'opération s'élève à un total de 2 570 €. Le plan de financement prévoit par ailleurs une aide du Conseil Départemental de 1 285 €.
Société du sou de l'école de Rocles	Transport pour regroupement pédagogique (année 2023-2024)	1 311,00 €	Le coût total de l'opération est de 2 781 €. Le plan de financement prévoit par ailleurs une aide du Conseil Départemental de 1 311 € ainsi qu'une participation des Scènes Croisées de 159 €.
Association des parents d'élèves de Saint Flour de Mercoire	Transport pour regroupement pédagogique (année 2023-2024)	1 066,00 €	Le coût total de l'opération est de 2 892 €. Le plan de financement prévoit par ailleurs une aide du Conseil Départemental de 1 066 € ainsi qu'une participation de l'USEP de 760 €.
Association des parents d'élèves de Chambon le Château	Transport jusqu'à Piscine OREADE et Cinéma René Raynal (année 2023-2024)	1 052,00 €	Prise en charge de 50 % du coût du transport (6 déplacements "aller-retour" pour Piscine OREADE et 2 déplacements "aller-retour" pour Cinéma "René RAYNAL")
TOTAL GENERAL		4 714,00 €	

DONNE MADAT à Monsieur le Président pour effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre des présentes décisions.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Au registre, sont les signatures,
Pour copie conforme,
Au siège de la Communauté de
Communes du Haut Allier

Le Président,

Francis CHABALIER